PETITION contre les blocages de postes à la première phase du mouvement

SE-UNSA Marne

Maison des syndicats

15 bd de la Paix

BP 30149

51055 REIMS cedex

51@se-unsa.org

http://sections.se-unsa.org/51/

Cette année, 59 postes d'enseignants adjoints doivent être réservés à la première phase du mouvement pour servir de support d'enseignement aux stagiaires « concours exceptionnels ». Une soixantaine de supports à mi-temps seront aussi réservés, à la 2nde phase pour les nouveaux stagiaires du concours rénové.

Le SE-UNSA est intervenu en groupe de travail pour alerter l'administration sur les conséquences des blocages de postes à la première phase du mouvement sur l'affectation des jeunes titulaires. En effet, ceux-ci ont beaucoup de mal à obtenir rapidement un poste à titre définitif.

Si l'entrée dans le métier des jeunes professeurs stagiaires doit être considérée avec bienveillance, pour autant, les jeunes titulaires ne doivent pas en pâtir.

Le SE-UNSA a également écrit à la Directrice Académique de la Marne pour demander que la réserve de postes soit faite sur la 2nde phase plutôt que la première, comme cela s'est fait ces dernières années pour les PES.

Le SE-UNSA vous propose donc cette pétition pour soutenir sa démarche et pouvoir exprimer votre avis auprès de l'autorité académique. Merci de signer rapidement cette pétition (avant l'ouverture du serveur SIAM, donc jusqu'au 27 avril).

Pétition :

« Je m'associe à la démarche du SE-UNSA Marne et vous prie Madame la Directrice Académique de privilégier une réserve de postes pour tous les stagiaires à la 2nde phase en revenant sur votre décision de bloquer des postes entiers à la première phase. Ainsi les possibilités de mutation intra des PE seront augmentées. »

Pétition en ligne ici > http://lc.cx/NrZ

Vos délégués des personnels SE-UNSA, qui contacter ?

- Aline GEERAERTS : 06 14 25 31 19 - Secrétaire départementale -1er degré
- Jean-Michel ALAVOINE : 06 14 25 30 61- Secrétaire Académique, 1er et 2nd degré
- Benoît FOLB : 06 14 25 29 64 - 1er degré , écoles de Reims, Jeunes enseignants
- Jeanne TITUS-CARMEL : Permanence le mardi - 1er degré et Jeunes enseignants
- Marie-Alice DESTIGNY - 06 14 65 12 05 - SEGPA et ASH

Retrouvez l'organigramme complet de l'équipe du SE-UNSA Marne ici